Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 68 (1885)

Protokoll: Société Géologique Suisse

Autor: Renevier, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE SUISSE

Rapport du Comité à l'Assemblée générale de 1885.

Messieurs,

Depuis les deux séances qu'a eues votre Comité au bord du lac de Lucerne, en septembre 1884, il n'a pu se réunir qu'une seule fois à Berne, le 2 avril 1885, puis une fois, le 9 août 1885, pendant notre session actuelle. Il faut dire que les affaires n'abondent pas, notre Société n'ayant jusqu'ici aucune activité collective, sauf ses excursions.

C'est sans doute aussi la raison pour laquelle nous n'exerçons pas autour de nous une grande attraction. En effet, les seules adhésions nouvelles que nous ayons à signaler cette année, sont celles de cinq géologues étrangers à la Suisse :

MM. Dr Em. Dagincourt, à Paris.
Marcel Bertrand, ingénieur des mines, à Paris.
Dr Albert Girardot, à Besançon.
Henry-M. Ami, du geological Survey du Canada, à Ottawa.
Hermann Mayer, à Stuttgart.

En revanche, nous avons perdu, par la mort, l'un de nos compatriotes, M. Jomini, de Payerne (Vaud), qui, quoique arrivé à un âge où l'on ne peut être très actif,

n'en portait pas moins un vif intérêt à la marche de notre Société et en général à tout ce qui concerne la géologie de la Suisse.

Si aucune des cotisations arriérées ne cache une démission, notre effectif serait ainsi porté de 82 à 86 membres actifs.

Nos *comptes*, tenus avec une grande exactitude par notre caissier, M. le professeur Mühlberg à Aarau, se résument dans les chiffres suivants :

RECETTES.

2 finances d'entrée	fr.	10 —
1 cotisation arriérée 1883-84	»	5 —
72 cotisations 1884-85	»	360 —
Bonification d'intérêts	»	14 60
Total	fr.	389 60

DÉPENSES.

Revue géologique suisse de 1883	fr.	54 25
Impressions diverses	»	57 75
Frais de route du Comité	»	70 25
Expéditions, ports, etc.	»	31 63
Total	fr.	213 88

Total des recettes	fr.	389 60
Total des dépenses	»	213 88
Excédant de l'année	fr.	175 72
Reliquat antérieur	»	395 95
Solde actif	fr.	571 67

Cette valeur se trouve en dépôt à la Caisse d'épargne d'Aarau.

Treize membres n'avaient pas payé leur cotisation de l'année, mais quelques-uns l'ont fait dès lors, à l'occasion de notre session actuelle. Il serait à désirer toutefois que les membres éloignés, sur lesquels on ne peut pas tirer en remboursement, voulussent bien payer leur cotisation d'avance, pour ne pas compliquer la tâche de notre caissier. Pour les y rendre attentifs, le Comité a fait imprimer une *carte-avis*, qui a déjà facilité les opérations, mais n'a pas encore produit tout l'effet désiré.

Les publications envoyées aux membres de la Société sont aussi bien minimes. Encore cette année, elles n'ont consisté que dans les deux brochures expédiées récemment avec le programme de notre session actuelle :

a) Revue géologique suisse pour 1884.

b) Compte-rendu de la session de Lucerne en 1884.

Il n'y a pas là de quoi allécher les géologues et nous attirer beaucoup d'adhésions nouvelles.

Nous avons toutefois reçu de nos correspondants quelques volumes et brochures qui, selon l'usage établi, ont été transmis à la Bibliothèque de la Société helvétique des sciences naturelles.

M. le professeur Renevier a été désigné par le Comité pour représenter notre Société à la réunion des délégués de la Session helvétique de 1885.

Le *Congrès géologique international*, empêché l'automne passé par la crainte du choléra, se réunira à Berlin le 28 septembre de cette année. Nous en faisons circuler le programme dans l'Assemblée. Conformément à l'article 7 de nos Statuts, le Comité a désigné trois de ses membres pour y représenter officiellement notre Société. A notre délégation de l'an passé, composée de MM. Renevier et Heim, notre président et notre secrétaire, le Co-

mité avait ajouté M. le professeur Jaccard, président actuel de la Société helvétique; mais celui-ci se trouvant empêché, il sera remplacé par M. V. Gilliéron.

Le Conseil fédéral a bien voulu nous accorder, comme l'année passée, une subvention de six cents francs, en vue de cette délégation.

Le long intervalle qui s'est écoulé depuis le Congrès de Bologne a amené un peu d'alanguissement dans les questions d'unification géologique. Espérons que le troisième congrès international leur donnera un nouvel élan. Nous engageons tous les membres de notre Société qui le peuvent à se rendre également à Berlin.

Nous n'avons à vous signaler cette année ni découverte importante, ni progrès bien marqué dans la géologie suisse. Aucun souffle un peu puissant n'est venu enfle. nos voiles! Nous vivons dans un temps d'accalmie! Et pourtant, si l'on voulait et pouvait entrer dans les détails, on verrait que les progrès n'ont pas manqué.

Notre excursion de cette année devait avoir tout naturellement pour objectif le Jura neuchâtelois, et pour guide M. le professeur Aug. Jaccard. Il en sera rendu compte dans la séance de section. Une quinzaine de membres seulement y ont participé et sont revenus contents de ce qu'ils ont vu.

Votre Comité est arrivé, Messieurs, à l'expiration de ses fonctions triennales. Vous allez être appelés à en nommer un nouveau, conformément à l'article 5 de nos Statuts. Avant de déposer notre mandat, nous vous demandons seulement de bien vouloir approuver notre gestion, et en particulier les comptes de notre excellent caissier, M. le professeur Mühlberg. L'Assemblée générale de Lucerne ayant omis de nommer de nouveaux contrôleurs,

ces comptes ont été soumis, pour vérification, aux commissaires précédemment nommés, MM. H. Durr et Ed. Greppin, dont vous allez entendre le rapport d'examen.

Pour le Comité :

Le Président,

E. Renevier, professeur.

Rapport des commissaires vérificateurs sur les comptes de 1884-1885.

Les soussignés, chargés par le Comité de la Société géologique suisse de vérifier les comptes de la Société, après avoir pris connaissance des livres et des pièces justificatives qui y étaient jointes, déclarent les avoir trouvés parfaitement en ordre.

Au 30 juin 1885, la fortune de la Société est de	fr. 571 67
Au 30 juin 1884, elle était de	» 395 95
Il y a donc augmentation de	fr. 175 72

Les commissaires vérificateurs proposent donc à la Société d'approuver les comptes de 1884-1885, d'en donner décharge au caissier, M. le professeur Mühlberg, en lui adressant, ainsi qu'aux membres du Comité, tous nos remerciements.

Les Plans sur Bex, le 4 août 1885.

Henry Durr, professeur de chimie.
Ed. Greppin, chimiste.

QUATRIÈME SÉANCE

de la Société géologique suisse, au Locle, le 11 août 1885.

La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. Renevier. M. Heim étant empêché d'y assister, M. Gilliéron remplit les fonctions de secrétaire.

1. Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

2. *Le Président* donne lecture du rapport annuel du Comité et de celui des vérificateurs des comptes, concluant à l'adoption de ces derniers, qu'ils ont reconnus exacts. L'approbation du rapport et des comptes, qui accusent un solde en caisse de fr. 571 67, est votée sans qu'il y ait eu d'objection et avec remerciements.

3. L'Assemblée passe à l'élection du Comité pour une nouvelle période de trois ans. Sont nommés au scrutin de liste et au premier tour : MM. *A. Favre*, *Mühlberg* et *Jaccard* par 11 voix; *Renevier*, *Heim* et *de Fellenberg* par 10 voix; *Gilliéron* par 9 voix.

Ont obtenu des voix : MM. *Baltzer* 3, *Lory* et *Chavannes* chacun 1.

4. MM. *Greppin* et *Baltzer* sont élus vérificateurs des comptes par 10 et 9 voix.

5. Le *Président* fait remarquer que c'est une question géologique qui est l'un des sujets proposés pour le prix Schläfli; il donne des renseignements sur la réunion de

la Société géologique de France, qui aura lieu très prochainement, et sur le Congrès géologique international, qui se tiendra à Berlin à partir du 29 septembre.

6. M. *Schardt* demande que le Comité fasse des démarches pour obtenir l'autorisation de faire tirer à part le Compte-rendu des séances de la Société helvétique, afin d'en envoyer un exemplaire à chaque membre de la Société géologique. — Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. M. *Baltzer* propose que chaque année le Guide des excursions fasse autographier préalablement des profils du territoire qu'on se propose de parcourir, en les accompagnant de quelques brèves indications sur les terrains qui s'y trouvent; ces renseignements seraient adressés à tous les membres avant l'excursion. — Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8. M. *Schardt* fait remarquer que la disposition de nos statuts relative aux cotisations entraîne une inégalité entre les membres, au détriment de ceux qui commencent par entrer dans la Société géologique et se font ensuite recevoir membres de la Société helvétique ; ils paient une double finance d'entrée, tandis que ceux qui suivent la marche inverse n'en paient qu'une.— L'Assemblée charge le Comité de voir ce qui pourrait être fait pour remédier à cet inconvénient.